



L'ÉCHO DES RUELLES

Bulletin municipal de Poses

N° 1 MAI 1977

La nouvelle municipalité s'est fixée comme objectif principal une large information des habitants sur tout ce qui se déroule dans la commune. Un de nos premiers projets, après deux mois de mise en place, est d'offrir aux habitants ce modeste bulletin où sont exposés les traits marquants de l'action municipale récente.

"Echo des Ruelles"! Après bien des hésitations où tour à tour revenait un titre évoquant de la Seine, de la Batellerie, nous avons pensé que "ruelle" sonnait bien posien; La ruelle c'est un peu l'âme de POSES!

Ce bulletin, fait tout nouveau pour notre village, ne se veut pas celui de la municipalité, mais celui des Posiens.

Que chacun y retrouve le goût de son terroir et pour cela ces quelques pages élaborées par une équipe qui n'évolue que dans les limites communales, ne doivent pas

être qu'un outil d'information, mais aussi un bulletin de liaison entre tous les habitants.

Nous souhaitons ardemment que ces pages soient ouvertes à tous:

- Exposez y vos idées
- Envoyez vos petites annonces
- Venez y raconter le passé de POSES.....

Ainsi "Echo des Ruelles" fera vivre ou revivre le village.

La nouvelle municipalité s'emploie actuellement à surmonter les difficultés nombreuses, règle des affaires, certaines en suspens depuis plusieurs années, d'autres plus récentes. Devant ces nombreux problèmes nous donnerons obligatoirement des priorités aux urgences; faisant front à ces difficultés la Commune s'efforcera de les résoudre dans la mesure de ses moyens.

La Municipalité.

LE BLOC-NOTES DE POSES

(à suivre dans le prochain numéro de L'ECHO DES RUELLES)

Numéros de téléphone

MAIRIE DE POSES	59 07 16
BUREAU P.T.T.POSES	59 07 00
INFIRMIERE Mme GUERIN	59 08 40
ASSISTANTE SOCIALE Pont de l'Arche Cie Gare des EAUX	92 01 05
Pont de l'Arche	92 01 30
GENDARMERIE LE VAUDREUIL	59 10 17 (urgence: 17)
PERCEPTION LE VAUDREUIL	59 02 71
POMPIERS LOUVIERS	40 02 21 (urgence: 18)
E.D.F. LOUVIERS	40 01 16
Sté Nale DE SAUVETAGE M.Gauthier	59 08 42

ATTENTION

Le service social de Pont-de l'Arche viendra désormais à la Mairie de Poses le premier mardi de chaque mois de 14H à 15H, au lieu du mardi matin.

M. l'Abbé HOUEL nous informe qu'exceptionnellement, le 5 juin 1977, la messe de Poses aura lieu à 9H15 au lieu de 10H30.

Programme du stage F.D.Q.L.

Invitation des Posiens à participer à leurs activités à la Base de Loisirs.

Jeudi 9 Juin à 20h30:
Projection d'un film : "La Normandie vue du ciel".

Vendredi 10 Juin à 20h30:
Soirée de discussion sur l'histoire de Poses, son passé plus récent, la Batellerie. Nous demandons à d'anciens mariniers de bien vouloir participer à cette soirée qui ne manquera pas de brasser de bons et vieux souvenirs.

Lundi 13 et Mardi 14 Juin à 20h30
Initiation aux danses folkloriques.

Vendredi 16 Juin à 20h30:
Veillée, danses folkloriques.

Secrétariat de Mairie

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi:

de 15 H à 18 H .

Samedi: de 9 H à 12 H .

Sécurité sociale: le jeudi de 13 H à 14 H.
Aide sociale municipale:

Le jeudi de 18 H à 19 H 30.

FERMÉ LE MERCREDI, LE DIMANCHE ET

JOURS FÉRIÉS

Permanence des élus

Lundi, mardi, jeudi: de 18 H à 19 H 30 .

Samedi: 9 H 30 à 12 H par le Maire ou un adjoint.

Le premier vendredi de chaque mois sera réservé aux réunions du Conseil Municipal, les autres vendredis aux réunions de travail des différentes commissions.

Bibliobus

Le Bibliobus stationnera le vendredi 10 Juin 1977 sur la place du marché.

Mme STOCK sera en Mairie le lundi soir précédent la venue du Bibliobus pour recevoir la liste des livres que les personnes désirent emprunter.

De même le vendredi soir, jour de passage du Bibliobus, vous pourrez venir chercher à la Mairie les livres empruntés.

D'autre part, à n'importe quel moment vous trouverez en Mairie les listes complètes des ouvrages en possession du Bibliobus et chacun pourra y faire son choix et le remettre soit à Mme STOCK, soit à Mme BLONDEL, secrétaire de Mairie. Prochain passage :

VENDREDI 10 JUIN 1977

Permanence de Mme STOCK:

LUNDI soir 6 JUIN et

VENDREDI soir 10 JUIN.

Interruption durant la période d'été
Reprise en septembre.

CONSERVEZ CETTE PAGE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 1977

*Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de se constituer partie civile contre X suite au dépôt clandestin des fûts contenant des produits hautement toxiques dans la zone de remblais MORILLON-CORVOL et cela pour les raisons suivantes:

- pollution de la nappe phréatique,
- risque de contamination des nappes d'eau profonde alimentant le château d'eau de Poses,
- menaces de pollution des plans d'eau, lieux de nautisme et de pêche.

* Utilisation de la subvention de 30% du Fonds Régional d'Intervention Paysager pour la plantation d'arbres et d'arbustes à l'automne notamment en bord de Seine pour remplacer ceux qui ont disparus lors de la réfection des berges (devis 4 298,28 frs) et pour masquer les rails de sécurité inesthétiques.

Commissions mises en place

LORS DE LA REUNION DU 14 AVRIL.

DES FINANCES- Mr.LABROUCHE

Mr. STOCK L.- Mme.GOUJON MJ
Mr. LOTHON Ch., Mr.LEBOURG M

Mr. OZANNE J.

Hors Conseil: Mr.PINEL J
Mr. LEMOINE Pierre,
Mr. GOUJON Michel,
Mr. LEGENDRE Dominique.

DES CARRIERES- Mr.LABROUCHE H Mr. LEGENDRE Claude, Monsieur OZANNE J.

Hors Conseil: MmeGUERIN
Ass. "SAUVETERRE", Mr.MARIE R

SCOLAIRE- Mme.LANCELEVEE

Mr. MOREL C., Mr.LEBOURG M
Mr. CIRETTE A., Mr.LEGENDRE
Jean-Pierre

Hors Conseil: Mr.PINEL J
Mr. BROUSTAL André, Mr.
LEGENDRE Serge.

INFORMATION- Mr.LABROUCHE H

Mr.LEGENDRE Michel, Monsieur CIRETTE A.,

Hors Conseil: Mr. ZEO,
Mr. PINEL J., Mme.LEGENDRE
Marie-Thérèse.

TRAVAUX- Mr.LOTHON Ch.,

Mr. MOREL C., Mr. OZANNE J
Mr. LEGENDRE Jean-Pierre,
Mr. LEGENDRE Michel, Monsieur LEBOURG M.,

Hors Conseil: Mr.MINET
Mme.DUBOIS Yves, Mr.THIRIET P
Mme.LESCARBOTTE, M.COURTOIS M

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS:

Mr. LABROUCHE Hubert,
Mr. STOCK L., Mr. CIRETTE A
Mme. GOUJON M.Josée,
Mme. LESUEUR C.

Hors Conseil: Mr.MARIE A
Mme. LEMOINE Pierre, Ass;
"SAUVETERRE", Mme. GUERIN
Mr. LEGENDRE Serge, Monsieur LEGENDRE Martial,
Mr. GALLIEN, Mr. THIRIET P.

LOISIRS-CULTURE-SPORTS:

Mr. STOCK L, Mme.GOUJON M.J.
Mr.LEGENDRE Michel, Monsieur LOTHON Ch.,

Hors Conseil: Mr.SCHMITT A
Mme. STOCK, Mr. CIRETTE Luc,
Melle.OZANNE Sylvie, Monsieur LANCELEVEE Pierre,
Mr. LEMOINE Patrice, Monsieur GIBERT J.Claude, Mr.GRENIER Ch
Mr.LEFEVRE A., Mr. VARD E,
Mr. ALEXANDRE Marcel, Melle. MASSON Dominique, Mr.LEGENDRE Alain.

BUREAU D'AIDE SOCIALE:

Mr. LABROUCHE Hubert
Mme. LANCELEVEE M.,
Mme. GOUJON M.J.,
Mr. LEGENDRE Claude,
Mme. LESUEUR C.

Hors Conseil: Mr.MINET
Mme. DUBOIS Yves, Mme. PINEL
Mme. MOREL Camille,
Mme. JEGOUZO, Melle LOTHON M A

La liste des habitants de POSES présentés dans ces commissions, n'est pas limitative et toute personne intéressée pourra participer aux réunions de ces commissions et en devenir membre.

Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat de la Mairie.

(suite en page 4)

(suite de la page 3)

Délégués au SYNDICAT MIXTE DU VAUDREUIL : Mr. LABROUCHE H., Mr. STOCK L.

Délégués au S.I.V.O.M. : Mr. LOTHON Ch., Mr. MOREL C.

Délégués au SYNDICAT CANTONNAL DU LOGEMENT : Mme. LANCELEVEE M., Mr. STOCK L.

Délégués au SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU : Mr. LOTHON Ch., Mr. OZANNE J.

Délégués au SYNDICAT DE LA DIGUE ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS :
Mr. CIRETTE A., Mr. LEGENDRE Claude.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 1977

1*/ CONTREPOSITION DE LA COMMUNE AU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT & D'URBANISME

A l'unanimité, le C.M. approuve la contreposition, dont vous trouverez l'essentiel en page 5.

2*/ DEMANDE DE COUPURE DE LA DIGUE ACTUELLE DE PROTECTION HYDRAULIQUE PAR LA BASE DE LOISIR DANS LE NOUVEAU TERRAIN DE CAMPING -

Le C.M. entend profiter de la présente requête pour demander la constitution d'un nouveau Syndicat de la Digue, qui est seul compétent et lui redonner l'importance qu'il mérite.

3*/ ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL AU BUREAU DU CLUB DE TENNIS DES "BALHAOUTES" -

Sont élus: Michel LEBOURG, Michel LEGENDRE, Loïc STOCK, pour proposer un changement éventuel dans le mode de réservation du court, pour ne plus limiter le nombre d'adhérents.

4*/ REGLEMENT DE LA VENTE à Mr. GODIN d'une parcelle communale de 79 m2. Ce différend n'a pas été réglé depuis 1968 par la précédente Municipalité. Le C.M. donne au Maire son accord pour signer les actes notariés, dont il a pris connaissance. Cette vente, d'un bien communal, ne constitue nullement un précédent.

5*/ REGLEMENT DES ECHANGES DE TERRAINS, NES DE L'AGRANDISSEMENT DE LA RUE dite DU BARRAGE, par l'OCCUPANT EN 1940 -

Après avoir obtenu l'accord des parties, le C.M. met fin à ce litige, vieux de 37 ans, sous réserve que le Département (et non la Commune) endosse les frais de notaire et de géomètre. La dite voie restant du domaine communal

6*/ QUESTIONS DIVERSES -

De nombreuses questions écrites ou orales ont été adressées au C.M. qui feront l'objet d'étude en commissions, puis de délibérations:

- Déplacement du poteau électrique à l'ancien "passage dangereux" pour permettre l'accès à la Place de la République des convois exceptionnels des Forains, afin d'éviter la Rue du Barrage, où ils commettent tous les ans des dégradations aux clôtures des propriétaires riverains.

- Réunion de la commission des travaux: le numérotage des habitations est en cours d'achèvement.

- Commission des finances: elle demande d'étendre le projet d'assainissement de la Rue du Roussillon, à l'ensemble du quartier de l'Eglise. Elle envisage de demander une subvention supplémentaire à l'Agence Financière des Bassins.

- L'Association des Parents d'Elèves du C.E.S. et la Direction Départementale de l'Equipement demandent que l'arrêt des cars soit éloigné (50 mètres) du Carrefour Bertin, pour la sécurité.

S.D.A.U.

Poses et le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme

AU PLAN GENERAL :

55.000 habitants en 1985 et 125.000 en l'an 2000, telles sont les prévisions démographiques pour le site, sur lesquelles s'appuie la S.D.A.U.. Nous ne pouvons raisonnablement admettre une telle hypothèse, qui fausse d'entrée les données de croissance économique l'importance des équipements publics en voie de réalisation dans notre Région, l'évolution de notre Village, vers une gigantesque base de consommation de loisirs.

DU POINT DE VUE DES POSEIENS :

POSES DEMANDE :

- 1°/ LE RECOL DES LIMITES DU PLAN D'EAU
(prévu au ras des habitations: 400 mètres entre la Seine et les étangs) pour des raisons élémentaires de vitalité du Pays, et l'étude d'un nouveau plan de phasage, reportant l'exploitation du sous-sol de la plaine à partir de LERY, dont les rives sont pratiquement achevées le long de la voie ferrée.
- 2°/ LA SUPPRESSION AU S.D.A.U. DE LA VOIE DE LIAISON TRAVERSANT LE VILLAGE
Celle-ci devra être étudiée à l'échelle du plan d'occupation du sol de la Commune.
- 3°/ LE MAINTIEN DU C.D.110 (conformément à l'enquête d'utilité publique et à la pétition) en tant que voie de liaison et de protection hydraulique et antipollution entre les bassins amont et aval.
- 4°/ L'ETUDE D'UNE DIGUE DE PROTECTION HYDRAULIQUE de la Ville Nouvelle et des Bassins ne mettra pas en danger POSES et les Villages riverains de la Seine.
POSES approuve la protection des sites des coteaux (collines des deux Amants) et des îles.

En page 6, résultats de la première réunion de la Commission des Finances.

Le présent bulletin a été confectionné par les soins de la Commission de l'information.

ELECTIONS au Syndicat mixte du VAUDREUIL

Le lundi 18 avril 1977, deux représentants élus de notre commune, (Mr STOCK et Mr LABROUCHE) étaient présents à la Grange de Lery où le Conseil d'administration du Syndicat Mixte du Vaudreuil était réuni pour élire un nouveau bureau.

Ce Syndicat Mixte a pour rôle l'aménagement du site (protection hydraulique et Base de loisirs). Deux membres du bureau étaient à remplacer, Mr Chédeville et Mr Colombel qui en était le secrétaire. Une malsaine manœuvre politique a empêché le représentant de Poses d'entrer dans ce bureau en remplacement de l'ancien Maire.

En conséquence, aucun élu des communes concernées en premier chef (St.Pierre du Vauvray, Portejoie, Tournedos et Poses) n'est dans ce bureau qui pourtant s'occupera de problèmes touchant directement ces communes et en particulier POSES.

Bureau du Syndicat Mixte du Vaudreuil:

Mr HEON, Conseiller Général de BERNAY
Mr MONTAGNE, Conseiller Général de Pont de l'Arche
Mr DUBOSC, Conseiller Général
Mr VERNIER, Conseiller Général de Gaillon
Mr FEMEL, Maire de Lery
Mr LABELLE, Maire du Vaudreuil
Mr LEGOUZE, Conseiller Général du Neubourg.

Chacun pourra juger de l'équitabilité de la représentation et du sens démocratique qui règne à certains niveaux!

CARRIERES

La Commission des Carrières a eu plusieurs contacts avec des carriers, contacts relatifs au règlement des chemins dragués depuis huit ans mais non payés, à la redevance en fonction de la tonne extraite, aux chemins communaux et au plan de phasage.

Ces discussions sont loin encore d'avoir abouti et nous ne manquerons pas avant de prendre une décision qui engage l'avenir, d'en référer aux habitants.

LES ANCIENS DE POSES

Depuis la disparition de M. Sauvage, Président du Bureau des anciens de Poses, l'équipe pourtant bien soudée, s'est petit à petit désunie pour finalement démissionner.

Aussi, dès maintenant, il est temps de lui redonner vie. Nous invitons les personnes de bonne volonté de tout âge, de toute condition et prêtes à participer activement, à venir à la Mairie le

Vendredi 10 juin

18 Heures

pour mettre sur pied un nouveau bureau.

IL FAUT FAIRE RENAITRE LES ACTIVITES:

PREMIER OBJECTIF: UN VOYAGE EN JUILLET.

Le Maire.

Commémoration du 8 MAI 1945

Malgré un temps fortement pluvieux, Dimanche 8 Mai 1977, une soixantaine de personnes était rassemblée au Monument aux Morts pour commémorer la fin du deuxième conflit mondial et la victoire sur le nazisme. Atmosphère de souvenir, certes, mais surtout prise de conscience de la nécessité d'une vigilance pour que ne renaisse plus cette idéologie.

Cette réunion fut suivie d'un vin d'Honneur à l'Hotel du Barrage.

PERSONNEL COMMUNAL

* Cessation de fonction de Monsieur BROUSTAL.

Suite à l'engagement d'un secrétaire de Mairie à temps complet (Mme BLONDEL) depuis le 1 er septembre 1976, Monsieur BROUSTAL, agent de bureau dactylographe se voit dans l'obligation de cesser ses fonctions le 30 juin 1977, comme l'exige la lettre de Monsieur le Sous-Préfet des Andelys en date du 11 mars 1977.

* Problème du Garde-champêtre.

Actuellement la Commune est privée de garde champêtre, Monsieur GOSEE étant en congé de maladie depuis plus de quatre mois. Très tôt nous nous sommes attachés à son problème de façon à le résoudre, en accord avec lui, socialement et le plus humainement possible.

Nous pouvons espérer un règlement proche et alors nous envisagerons le recrutement d'un nouvel agent communal dont l'absence est une entrave au bon fonctionnement de notre village.

FINANCES

A cause de retards anciens, la subvention de 35 000F pour la construction de la poste n'a pas encore été versée, et le bail de location n'existe pas encore. La Commune aura à rembourser 39 000F d'annuité d'emprunt sans toucher de loyer cette année.

Une facture de 43 000F pour la refection des berges "qui ne devait rien coûter à la Commune" est cependant arrivé en Mairie.

Le CES du Vaudreuil n'étant pas nationalisé, la participation de la Commune est d'environ 9 500F cette année.

STAGE de la F.O.L.

(Fédération des Oeuvres laïques.)

- Un stage, dont le thème est "Connaissance de la France", s'adressant à 20 ou 30 jeunes Français et Etrangers de 18 à 25 ans aura lieu à la Base de Loisirs du Jeudi 9 juin au Vendredi 17 juin 1977.

Pour mieux connaître le pays une journée d'intégration des stagiaires dans les familles posiennes est envisagée: Dîner, samedi soir 11 juin, coucher, déjeuner dimanche midi 12 juin.

Nous faisons donc appel aux familles désireuses d'accepter un ou deux jeunes chez elles de façon, tout en montrant notre sens de l'hospitalité, à ce que ce stage soit aussi fructueux que possible.

D'autre part, les Posiens sont invités à se joindre à certaines de leurs activités à la Base de Loisirs.

(Voir Page 2)

A L'ECOLE

Dimanche 15 mai, tout fiers de montrer leurs œuvres, les élèves de POSES avaient entraîné parents et amis dans la grande classe de M. BROUSTAL, où les cahiers avaient fait place à quantité d'objets fabriqués avec patience et amour : collages, mobiles, poteries décorées, fleurs multicolores, napperons... quantité de travaux signés pour le grand jour. Les Instituteurs étaient là, saluant les parents, occasion d'un dialogue simple, sans protocole. Joie sincère des petits et des grands. Ambiance familiale que nous retrouverons volontiers l'an prochain.

SPORTS

Pêche

PÊCHE dans les fouilles des Carrières de Poses: Ouverture le 11 Juin.

3 lignes: 15 F.

Etang communal de Poses: Ouverture toute l'année.

3 lignes: 30 F.

Vente des cartes de pêche:

Hôtel la Colombière

Café-restaurant Ponthieu

Le Mesnil de Poses.

CONCOURS DE PECHE

La Carpe Posienne organise le **26 Juin**

un grand concours de pêche.

-Coupe au vainqueur.

-Prix de la 1ere dame.

-Prix au plus jeune.

-Nombreux lots.

Inscription: 10 F.

Hôtel de la Colombière

Jusqu'au 25 Juin.

Rendez-vous: Rue du Roussillon

(près des ballastières).

9 H 30:tirage. 10H à 11H30: Concours.

Pesée et remise des lots à la Colombière.

OUVERT A TOUS.

SKI NAUTIQUE

Rappel: Le ski nautique sur la Seine est permis entre la pointe aval de l'Île de Tournedos (P.K. 198,600) et la pointe aval de l'Île du Noyer (P.K. 199,700). (Île en face de la Base de ski nautique).

EFECS (Equipe féminine de Poses)

Responsables: Mme DESERT-LEGENDRE.

Mme BACHELET, Mme LABROUCHE.

Tous les lundis, 14 à 16H: Gymnastique volontaire. 20H30, chorale.

Mardi 7 juin, 14H30: Conférence sur la migration des oiseaux.

Mardi 21 juin, 14H30: Débat sur le couple.

Base nautique

voile durant l'été (bateaux fournis+école)

Enfants: 120 F pour 10 demi-journées.

Adolescents: 150 F pour 10 demi-journées.

Adultes: 300 F pour 10 demi-journées.

Tarifs familiaux possibles.

Abattements de 20% pour les résidents principaux.

Pétanque

Le Club de la Pétanque Posienne organise

Samedi 4 Juin

en semi-nocturne, un grand Concours interdépartemental regroupant les clubs des villes environnantes ainsi que des départements voisins.

Football

Président: M. André LEFEVRE.

Secrétaire: M. Gérard LEHEU.

Trésorier: M. André BROUSTAL.

Membres du bureau: II.

Nombre de licenciés: 38. Equipes: I A et: I B

Notre club fonctionne depuis 1972.

L'équipe-fanion a épinglé à son palmarès le titre de "Champion 1976 du district rouennais de 4eme division.

En outre, une dizaine de coupes ornent nos tablettes.

Entraînement au stade municipal tous les jeudis à partir de 18H, sous la direction de M. PALENZUELA.

Dans le cadre des festivités de la St Quentin, le F.S.P. organise le samedi 18 juin, à partir de 13H30, une série de 4 Matches dotés de coupes. Nous souhaitons que vous veniez nombreux encourager les joueurs...les vétérans en particulier.

DIVERS

- Stationnement dans les ruelles.

Suite à plusieurs reclamations, la municipalité rappelle que le stationnement dans les ruelles est interdit; en effet ce stationnement empêche l'accès du chemin du Halage à la rue des Masures ou réciproquement. D'autre part le stationnement des véhicules de nuit y constitue un réel danger.

- Divagation des chiens.

Il est toujours interdit, sous peine d'amende, de laisser les chiens en liberté, ce qui présente un réel danger pour les piétons, les deux roues etc.... D'autre part, suite à l'épidémie de rage qui sévit dans la moitié Nord de la France, la divagation des chiens sur la voie publique et à travers la campagne est sévèrement réprimée.

F E T E

Le Comité des fêtes de la Commune de Poses informe la population que, lors de l'Assemblée générale du 16 avril 1977, le Comité, formé de 19 membres, a élu le bureau suivant:

Président d'honneur: Hubert LABROUCHE.
Président: Christian GALLIEN.
Vice-Président: Didier VARD.
Secrétaire: Gérard LEHEU.
Trésorière: Marie-Josée GOUPON.
Trésorier-adjoint: Martial LEGENDRE.

La fête communale de la St Quentin aura lieu les 18, 19, et 20 juin. Les nouveaux représentants sollicitent les personnes qui voudront par leurs dons participer à la réussite de cette réunion.

PROGRAMME DES FESTIVITES:

Samedi 18 juin: Terrain municipal.
Rencontres de football de "minimes" à "vétérans," de 14 H à 18 H 30.

22 H: Bal avec élection de la Reine de Poses.

Dimanche 19 juin: 9 H: Concours de pêche travesti.

A partir de 15 H: Lacher de ballons.
Harmonie municipale d'Amfreville la Cgne.
Groupe folklorique GAY GORDON.

22 H: Bal discothèque.

Lundi 20 juin:

16H30: Jeux des dames et des demoiselles.
17 H : Jeux des enfants. Concours de tir.
21 H30: Bal des anciens.

Les dons peuvent être reçus à la Mairie.

CARNET

Le 26 mars 1977:

Mariage de Gilles KERSCAVEN
et de Maryse DROISSARD

Le 15 mai 1977

Naissance de Johan KERVELLA
112 Rue des Masures.

Meilleurs voeux de bonheur à tous.



BUREAU DE POSTE

Enfin, lorsque la pluie aura cessé, le soleil pourra éclairer notre nouveau bureau de Poste, déjà si agréablement orné de plantes et de fleurs.

En effet, après la démolition de l'ancienne Poste, subsiste toujours le vieil A.C.R., qui est le répartiteur des lignes téléphoniques, et il est de notre devoir de vous préciser, que, tant que celui-ci sera debout, la place ne pourra pas être nivelée.

Rassurez-vous... les Conseillers Municipaux, responsables des travaux, s'occupent avec acharnement de ce problème.

Plusieurs démarches ont été effectuées auprès de la Télécom.; il en ressort que deux solutions se présentent:

- la première; édification du nouvel A.C.R. derrière la nouvelle Poste. A ce moment là, il faudra prendre toutes dispositions pour ne pas priver de clarté Mr. & Mme. Gaston LEGENDRE.

- la seconde; solution qui nous paraît d'ailleurs la meilleure et qui consiste à installer cet A.C.R. dans le grenier de la nouvelle Poste, suffisamment vaste à cet effet.

La Municipalité va donc mettre tout en œuvre pour essayer d'obtenir l'agrément des Services Administratifs, au sujet de cette seconde solution. D'ores et déjà, elle a obtenu un accord de ces Services quant à l'avancement de ces travaux de 5 mois environ.

C'est seulement après la terminaison de ceux-ci que l'aménagement définitif de la Place pourra être envisagé à savoir: parking avec massifs de fleurs, par exemple.

Quant à la sirène, toutes mesures ont été prises pour sa remise en place sur la Nouvelle Poste.

Voilà de quoi dissiper les inquiétudes; la nouvelle Municipalité n'ayant pris ses fonctions officielles que début AVRIL dernier....

Michel LEGENDRE

Ecrivez à l'Echo des ruelles" (Mairie de Poses) pour donner vos idées, vos suggestions, vos petites annonces gratuites.